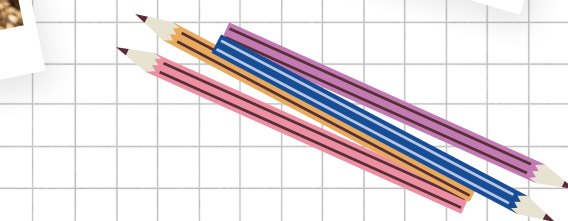


2026
-2027

École publique Henry Jacques Le Même

Directeur : Sébastien Blanc





Édito

« Parce que l'enfance et la jeunesse construisent l'avenir de notre commune, nous avons à cœur de proposer des services éducatifs de qualité, adaptés aux besoins des enfants et des familles.

Au quotidien, nos équipes œuvrent avec engagement et bienveillance pour favoriser l'éveil, l'autonomie, la découverte et le vivre ensemble. »

Magaly Tytgat-Apertet

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE,
À LA JEUNESSE ET À LA VIE SCOLAIRE



LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) vise à unir les efforts des quatre communes de Megève, Demi-Quartier, Combloux et Praz sur Arly. L'objectif est de promouvoir **la réussite scolaire et éducative des jeunes**, tout en les sensibilisant à **l'importance de la citoyenneté et du développement durable**. Cette démarche collaborative reflète l'engagement des communes à offrir un environnement d'apprentissage enrichissant et conscient des enjeux actuels et futurs.

Vivre ensemble dans le respect et la bienveillance

- Promotion du vivre ensemble, du respect, de la bienveillance
- Collaboration et participation des familles aux projets d'école
- Disponibilité d'une psychologue scolaire pour soutenir les besoins individuels des élèves
- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pour le développement de projets éducatifs en petits groupes, le lundi de 16h à 17h
- Activités sportives quotidiennes

Établir un parcours culturel et développer la culture humaniste

- Cours d'anglais et d'informatique en petits groupes pour une attention personnalisée
- L'association Lire et Faire lire intervient à l'école 2 fois par semaine pour donner le goût de la lecture
- Encourager la lecture et l'étude des classiques de la littérature et de l'histoire
- Cours de musique par une intervenante certifiée
- Participation active aux événements culturels de la commune



Sensibiliser et éduquer aux enjeux environnementaux



- Collaboration avec des organisations extérieures comme le SITOM et le Centre de la Nature Montagnarde pour enrichir l'apprentissage
- Activités de jardinage écologique avec l'association les Ecolibristes
- Utilisation de composteurs sur le site de l'école pour éduquer au recyclage
- Engagement dans le label E3D pour le développement durable

Soutien des communes*

- Participation communale des coûts liés aux sorties et voyages scolaires

Nouveau

Dispositif EMILE : un parcours en anglais renforcé et continu

- Dès la rentrée de septembre, l'école déploie le dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère), de la Grande Section à l'élémentaire.
- En plus de l'enseignement spécifique de la matière « anglais », les enfants suivront les cours d'une autre matière (calcul mental, sport...) où l'enseignant parlera en anglais.

Point fort du dispositif : sa continuité

Les élèves pourront poursuivre cet apprentissage au collège public Emile Allais, également engagé dans le dispositif EMILE.
Un véritable atout pour évoluer dans un environnement international.



Apprendre les mathématiques par le jeu



- Développement d'une approche ludique des mathématiques
- Utilisation de tablettes en classe pour une approche interactive rendant l'apprentissage amusant et éducatif
- Projets interdisciplinaires avec le Collège public Emile Allais

La Micro-Folie : le Musée numérique s'invite à l'école !

La Micro-Folie est un musée numérique innovant qui rassemble des milliers de chefs-d'œuvre des plus grands établissements nationaux et internationaux (Louvre, Château de Versailles...) animé par des agents communaux.

Leur mission auprès des élèves, de la maternelle au CM2, est de proposer des actions de médiations culturelles adaptées à chaque âge. Grâce au numérique et à des ateliers ludiques, l'Histoire de l'Art devient une expérience vivante et interactive, enrichissant le parcours d'éducation artistique et culturel.

Sport et culture

De nombreuses activités **sportives et culturelles** sont proposées tout au long de la scolarité de l'enfant à l'école Henry Jacques Le Même.

- Ski alpin
- Ski de fond
- Raquettes
- Natation
- VTT
- Badminton
- Olympiades
- Rugby
- Escalade
- Savoir rouler

Autres activités

- Ateliers de Noël
- Semaine du goût
- Sensibilisation à l'environnement
- Ateliers à la médiathèque
- Semaine des maths
- Rallye Lecture
- Ateliers de printemps



Une grande variété de sorties scolaires

Durant sa scolarité, chaque enfant partira au moins **deux fois** en voyage scolaire.*

2018 : écrire une histoire, prendre des photos, poney et voile

2019 : projet cinéma, poney et voile

2020 : voile et savoir rouler

2022 : classe voile, poney et VTT

2023 : raid VTT / voyage à Paris

2024 : classe voile

2025 : VTT Ardèche

Le café des parents

Tous les vendredis, de 8h20 à 9h, l'association des parents d'élèves (AIPE) organise un temps d'échange autour d'un café à l'école. L'occasion de rencontrer l'équipe de l'AIPE, le directeur de l'établissement et l'enseignant si besoin, mais également de partager et échanger entre parents.



Inscription scolaire

Pour inscrire l'enfant, les parents devront :

Réaliser l'inscription auprès de : service.enfance@megeve.fr
Fournir :

- Un justificatif de l'autorité parentale
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- La notification CAF précisant le quotient familial
- La copie du PAI pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergies alimentaires

Dates et horaires

Rentrée scolaire

Le mardi 01/09/2026.

Rythme de la semaine

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.
De 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h.

Vacances

- Automne du 17/10 au dimanche 01/11/26
- Noël du 19/12/26 au 03/01/27
- Hiver du 13/02 au 28/02/27
- Printemps du 10/04 au 25/04/27
- Pont de l'ascension du 06/05 au 09/05/27
- Fin des cours vendredi 02/07/27

Une école rénovée, tournée vers l'avenir

Depuis un an, l'école s'est profondément transformée pour offrir un cadre d'apprentissage moderne, flexible et inclusif. Les salles de classe ont été repensées avec du mobilier modulable favorisant autonomie et collaboration. Les espaces extérieurs, désormais ludiques et végétalisés, encouragent le jeu et l'activité physique tandis que les services administratifs sont désormais réunis sur un même plateau comprenant le guichet unique pour les inscriptions scolaires et périscolaires, l'infirmerie, le restaurant scolaire des maternelles et les accueils de loisirs.

Les élèves profitent d'ateliers créatifs (cuisine, arts, culture), d'équipements numériques performants (tablettes, ordinateurs, tableaux interactifs) et d'une bibliothèque repensée, favorisant un apprentissage dynamique, stimulant et bienveillant.

L'Environnement Numérique de Travail ONE renforce le lien entre l'école et les familles. Cette interface simple et sécurisée permet de suivre la scolarité, de communiquer facilement avec les enseignants et d'accéder aux ressources pédagogiques.



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

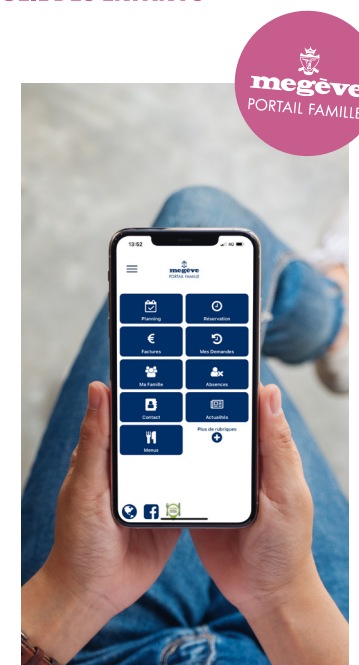
TRANSPORTS, RESTAURATION ET ACCUEIL DES ENFANTS

Bon à savoir

Pour pouvoir accéder au service restauration ou au service périscolaire, votre enfant **doit être préalablement inscrit** (feuille d'inscription à retirer auprès du service). Une fois l'inscription validée, vous pouvez demander votre identifiant pour vous connecter au **Portail Famille**.

Ce service permet de réaliser depuis une connexion internet les **démarches** relatives à la restauration scolaire, au périscolaire de votre ou de vos enfants scolarisés dans l'école primaire.

Téléchargement gratuit sur les plateformes : application « Megève portail famille »





Le restaurant scolaire

Les repas, produits sur place, sont servis entre **11h30 et 12h30**.

- **Maternelles** : les enfants bénéficient d'un **service à table** dans les locaux de l'école. Ils sont encadrés par les agents du périscolaire.
- **Élémentaires** : les enfants se rendent à pied au restaurant scolaire accompagnés par le personnel communal. Ce restaurant se situe à proximité de l'école, 34 route de Rochebrune. Les enfants déjeunent **en self-service**.

Tarifs 2026	Lundis - Mardis Jeudis & Vendredis
Elève de primaire résidant à Megève ou Demi-Quartier	3,95 € en repas régulier 6,15 € en repas occasionnel
Pour un élève de primaire résidant à l'extérieur	6,90 € repas régulier ou occasionnel

Délai de prévenance

- Pour maladie : les 2 premiers jours restent dûs, déduction des jours suivants uniquement sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 15 jours.
- Pour convenance personnelle : délai de 72h.
- Pour absence professeurs : délai de 24h.

Les transports scolaires

Pour le soir : départ à 16h15

Les transports scolaires seront en place à partir du **01/09/2026**. Ils sont organisés par la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc.

Arrivée le matin à 8h30 et départ le soir à 16h15.

Frais d'inscriptions en ligne : tarifs préférentiels jusqu'au 18/07/26. En ligne sur : laregionvoustransporte.fr

Renseignements au +33 (0)4 50 78 12 10

Périscolaire : dès 16h

Tarif à la demi-heure.

Horaires	Tarif plancher : 700	Tarif plafond : 1400
16h - 16h30	0,70 €	1,40 €
16h - 17h	1,40 €	2,80 €
16h - 17h30	2,10 €	4,20 €
16h - 18h	2,80 €	5,60 €
16h - 18h30	3,50 €	7 €

Les navettes activités

Pour les enfants inscrits à une activité extra-scolaire payante au sein de l'école, prise en charge des enfants à partir de 16h. Pour les enfants inscrits aux activités extra-scolaires débutant à 16h45 ou 17h au Palais, un **service de navette** est mis en place pour l'accompagnement dès 16h. Il est impératif de récupérer vos enfants à l'issue des activités.

Tarifs au trimestre : 35€ pour une activité et 50€ pour deux activités

L'accueil du mercredi

Tarifs repas 2026	Mercredis
Résident et/ou travailleur à Megève ou Demi-Quartier; Scolaïsé à Megève ou Praz/Arly	3,95 € le repas
Résident à l'extérieur	6,90 € le repas

Tarifs mercredis 2026

en fonction du quotient familial

- Journées hors repas de 11,20 € à 22,40 €
- Matin de 6,90 € à 13,80 €
- Après-midi de 8 € à 16 €

Renseignements :
Guichet Enfance Jeunesse



Le périscolaire

1. du matin

De 8h à 8h20. Les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs BAFA ou ATSEM.

Tarif matin : gratuit.

2. du soir

De 16h à 18h30.

Tarifs soir : à la demi-heure.

Les enfants prennent leur goûter, fourni par les parents, suivi de jeux libres et temps d'activités.

Délai de prévenance annulation : au plus tard la veille au soir.

En cas d'annulation le jour même, la réservation sera facturée. En cas d'inscription le jour même, 1 € supplémentaire sera facturé.

3. du mercredi

Les enfants inscrits sont pris en charge par l'équipe encadrante du périscolaire **de 8h à 18h30**.

Délai de prévenance annulation : au plus tard le mercredi précédent.

En cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical dans les 48h, les 2 premiers jours seront facturés et les absences suivantes seront décomptées.



École Henry Jacques Le Même

59 chemin des écoles, 74120 Megève

+ 33 (0)4 50 21 12 74

ce.0740941w@ac-grenoble.fr

Guichet Enfance Jeunesse

59 chemin des écoles, 74120 Megève

+33 (0)4 50 58 77 84

service.enfance@megeve.fr

Du lundi au vendredi :

8h45-12h / 13h45-17h30

